

## Stages été-jeunes 2020

## Crise sanitaire Covid-19

### Dispositions et réorganisation des stages

La présente note donne les mesures nécessaires et appropriées pour la ré-organisation des stages été-jeunes 2020.

Ces mesures s'appuient sur le protocole générique envoyé par la Ministre de la Jeunesse. Ce protocole est un référentiel pour toutes les activités organisées pour les enfants en été.

Ce protocole guide les organisateurs afin de mettre en place les mesures nécessaires en respectant les limites de la sécurité et de la responsabilité et en partant de la perspective des enfants et des jeunes.

Dans le cadre de nos stages été-jeunes 2020, voici comment ceux-ci seront organisés :

#### DATES:

Les stages été-jeunes 2020 sont organisés durant 7 semaines :

Semaine 1 : les 1,2 et 3 juillet

Semaine 2 : du 6 au 10 juillet

Semaine 3 : du 13 au 17 juillet

Semaine 4 : du 22 au 24 juillet

Semaine 5 : du 27 au 31 juillet

Semaine 6 : du 3 au 7 août

Semaine 7 : du 10 au 14 août

#### NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS :

Une seule bulle de contact est créée. Le nombre de personnes présentes sur le lieu de stages est donc fixé à 50, animateurs et responsables compris.

Enfants de 2,5 ans à 5,5 ans:

PETITS 1 – groupe « Les Lutins » : 6 enfants + 1 animateur

PETITS 2 – groupe « Les Nains » : 6 enfants + 1 animateur

→ 14 personnes

Enfants de 6 à 7 ans :

Groupe « les Gnomes » : 6 enfants + 1 animateur

Groupe « les elfes » : 7 enfants + 1 animateur

→ 15 personnes

Enfants de 8 à 10 ans :

Groupe « Les Farfadets » : 12 enfants + 1 animateur

→ 13 personnes

Enfants de 11 à 12 ans :

Groupe « Les Big Foot » : 6 enfants + 1 animateur

→ 7 personnes

---

+ 1 responsable

**Total :**

**50 personnes**

En cas de besoins, nous pouvons toujours envisager d'ouvrir une bulle supplémentaire. C'est pour cette raison que des listes d'attente seront créées.

## LIEU :

Tous les stages sont organisés à Erquelinnes, dans une partie des infrastructures de l'Ecole communale d'Erquelinnes.

La répartition des locaux est la suivante :

Bloc « réfectoires » :

- Cuisine : local de matériel (inaccessible aux enfants)
- Garderie : 46m<sup>2</sup> : local de « confinement »
- Réfectoire 1 : 45,79m<sup>2</sup> : local des **Gnomes**
- Réfectoire 2 : 44,67 m<sup>2</sup> : local des **Big Foot**

Bloc « maternelles » :

- Classe 1 : local des **Lutins**
- Classe 2 : local des **Nains**
- Classe 3 : local des **Elfes**
- Salle de psychomotricité : bureau du responsable + infirmerie

Grand salon : local des **Farfadets**

Les activités extérieures sont privilégiées.

Les infrastructures extérieures sont les suivantes :

- 2 cours de récréation (école communale Erquelines)
- 2 préaux
- 1 pelouse couverte (chapiteau)
- Les terrains de l'ITCF (pelouse, terrains de sport et cours de récré)

## CONDITIONS D'INSCRIPTION:

- L'enfant doit être domicilié dans l'entité d'Erquelines.
- L'enfant doit être âgé de 2,5 à 12 ans ; c'est-à-dire être né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2017.
- Il est OBLIGATOIRE de compléter le dossier d'inscription COMPLET (voir annexes). Celui-ci comprend :
  - o Une fiche santé
  - o Une fiche d'inscription (avec coordonnées complètes et correctes des parents)
  - o Les autorisations parentales
  - o Les attestations et engagements des parents
  - o Les attestations des employeurs (pour les enfants qui viennent en garderie)
- L'enfant ne peut participer qu'à 4 semaines de stage MAXIMUM.
- Les parents doivent être en ordre de paiement pour les frais liés à l'accueil extrascolaire (garderies, maison de l'enfance ...). Pour toute question relative aux paiements, il faut contacter Madame CALLENS au 071/55.92.79
- L'inscription ne sera validée qu'à la réception du paiement et de TOUS les documents. Le service ATL se réserve le droit de refuser un enfant ou d'annuler son inscription si les documents ne sont pas dûment complétés, signés et remis au responsable **AVANT le 30 juin !**

Les inscriptions se font **UNIQUEMENT** au guichet population durant les heures d'ouverture :

Les lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Les mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Les jeudis de 9h à 12h

Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Les samedis de 9h à 12h SAUF les samedis 30 mai et 27 juin puisque la commune est fermée.

Si les groupes sont complets, l'enfant sera inscrit sur une liste d'attente ... dans ce cas, les parents ne paient pas le(s) stage(s) en attente. Le service ATL contactera les parents si une place se libère.

Le paiement **par BANCONTACT est vivement conseillé.**

Les inscriptions se clôturent au plus tard le mardi 30 juin.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Groupes à risque et enfants malades :

- **Groupes à risque** : Si les enfants font partie d'un groupe à risque, les parents ont la responsabilité d'indiquer dans la fiche médicale si la maladie/condition est maîtrisée. En cas de doute, le conseil d'un médecin généraliste sur la participation est recommandé.
- **Masques** : le masque est OBLIGATOIRE pour TOUS les enfants du groupe 11/12 ans. Tous les animateurs le portent également.
- **Maladie** : Les enfants qui sont ou ont été malades (symptômes au cours des 5 derniers jours) ne peuvent pas participer au stage.
- **À leur arrivée, la température de chaque enfant sera prise en présence des parents.** Si celle-ci nous indique que l'enfant est fiévreux, il ne sera pas accepté au stage et son retour aux activités sera conditionné par la remise d'un certificat médical.
- **En cas de symptôme viral** : un enfant doit rester à domicile et ne peut participer au stage s'il est malade ou présente un des symptômes suivants :
  - Toux
  - Douleurs thoraciques
  - Difficultés respiratoires
  - Perte d'odorat et de goût
  - Rhume
  - Diarrhée aqueuse sans cause apparente
  - Maux de gorge
  - Aggravation des symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergies ...)
  - Fièvre (37,5°C ou plus sous le bras)
  - Maux de tête
  - Douleurs musculaires

En cas d'apparition d'un symptôme pendant la présence au stage, les parents sont immédiatement prévenus afin de venir rechercher son enfant. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter le médecin généraliste et un retour au stage est conditionné par la remise d'un certificat médical.

## HYGIÈNE :

- Le lavage des mains se fera au minimum au début et à la fin de l'activité, avant et après les repas et à chaque passage aux toilettes.
- À son arrivée, l'enfant sera accueilli par un animateur et invité à laver ses mains.

- L'Administration communale fournit tout le matériel nécessaire au lavage des mains.
- Tousser dans le creux du coude, utiliser des mouchoirs à usage unique .
- Les espaces de vie et de sieste sont régulièrement aérés.
- Les sanitaires sont désinfectés deux fois par jour.
- Les locaux sont désinfectés complètement en fin de journée.

## PROCÉDURES D'URGENCE :

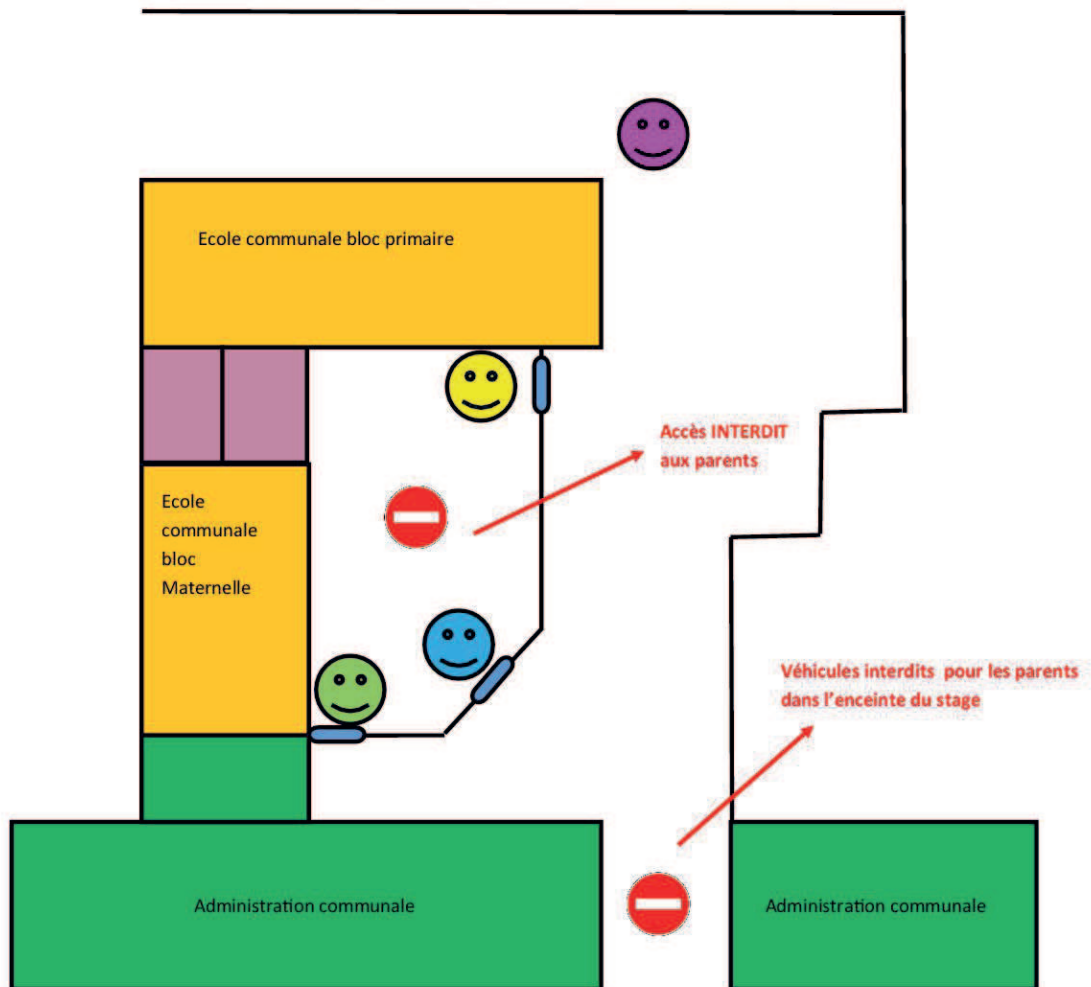
Comme dit plus haut, une procédure d'urgence est organisée; les parents seront invités à récupérer leur enfant en cas de symptômes.

De plus, un local est consacré à l'isolement des enfants et animateurs malades.

En collaboration avec les services adéquats, la procédure d'urgence comprend la quarantaine en cas de maladie, l'abandon de l'activité, la politique de traçage, etc.)

## ACCÈS AU SITE :

- Le matin, les parents déposent leur enfant à la grille de la cour. Il est INTERDIT de pénétrer dans l'enceinte de la cour ou dans les locaux.
- Le soir, les parents attendent les enfants en dehors de la cour (en respectant la distanciation sociale).
- Les enfants, en fonction de leur groupe retrouveront leurs parents à différents endroits :



Rue Albert 1er



Sortie du groupe des 11/12 ans



Sortie du groupe des 8/10 ans



Sortie du groupe des 7/8 ans + sortie de TOUS les enfants durant la garderie du soir + Accueil pour TOUS les matin.



Sortie des groupes des 2,5 à 5,5 ans

## PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS :

Sur base d'une participation financière de 6€/jour, le prix des stages est le suivant :

Semaine 1 : 18€

Semaine 5 : 30€

Semaine 2 : 30€

Semaine 6 : 30€

Semaine 3 : 30€

Semaine 7 : 30€

Semaine 4 : 18€

Le paiement s'effectue lors de l'INSCRIPTION.

Si l'enfant participe aux garderies, une fiche de présence sera établie. Les parents signent cette fiche QUOTIDIENNEMENT. Une facture sera envoyée aux parents sur base des présences de l'enfant. Le tarif des garderies est le suivant :

0,50€/enfant/demi-heure. Toute demi-heure entamée est dûe.

Attention, la garderie est EXCLUSIVEMENT réservée aux enfants dont les parents travaillent. Veuillez donc fournir des attestations pour les employeurs (des deux parents !)

**POUR le matin : Arrivée de l'enfant**

**POUR le soir : Départ de l'enfant**

entre 7h et 7h30 : 2€

entre 16h15 et 16h30 : 0.50€

entre 7h30 et 8h00 : 1,50€

entre 16h30 et 17h : 1€

entre 8h et 8h30 : 1€

entre 17h et 17h30 : 1,50€

entre 8h30 et 8h45 : 0,50€

entre 17h30 et 18h : 2€

**Au-delà de 18h : 1€ par demi-heure de retard.**

## CONCEPT DES STAGES été 2020 ET THÈMES :

Cette année exceptionnelle nous a conduit à proposer un nouveau concept pour les stages.

Certaines dispositions restent intactes mais d'autres sont mises en place.

Le nombre d'enfants par groupe a été revu à la baisse (en fonction des surfaces des locaux).

Le nombre de places disponibles est fortement diminué (43 enfants).

Les thèmes proposés initialement sont revus et corrigés. Les activités extérieures seront privilégiées. Les thèmes serviront de fil conducteur durant la semaine afin de maintenir un esprit « vacances » et d'assurer de la cohérence dans les activités proposées aux enfants. Nous fonctionnerons donc comme une « plaine de jeux » avec diverses activités sportives, de plein air, citoyennes, ludiques ...

L'esprit « Vacances » sera donc assuré par divers moyens :

- Les activités sont proposées aux enfants (jamais imposées). L'enfant est libre de participer ou pas. Le cas échéant, des alternatives lui seront proposées mais celui-ci restera dans son groupe.
- Les activités proposées aux enfants ne sont PAS scolaires. L'objectif est l'**amusement**. Les activités ne sont mises en place pour un éventuel « retour sur investissement »... l'enfant ne devra donc pas prouver qu'il a acquis de nouvelles compétences et savoir-faire ...
- Les locaux sont décorés pour plonger les enfants dans un univers permettant le rêve et la créativité ... il est essentiel que les enfants « s'échappent » ...
- Les animateurs ont un prénom ... Il n'y a aucune raison pour que les enfants les appellent « Madame » ou « Monsieur » ... de même, nous parlerons de « locaux » et pas de « classes » ... Ces petits détails de la langue française ont un impact sur l'esprit que nous voulons donner à nos activités.
- Les thèmes sont les suivants :
  - o Semaine 1 et semaine 2 : les vacances/l'été
  - o Semaine 3 : les années 90
  - o Semaine 4 et semaine 5 : l'espace
  - o Semaine 6 et semaine 7 : l'Asie
- Les activités extérieures seront privilégiées.

## **RENSEIGNEMENTS :**

Le service Accueil extrascolaire est joignable

Par téléphone : 071/55.92.65

Par mail : atl@erquelines.be

**Evitez Messenger et Facebook ... nous n'avons pas accès aux réseaux sociaux de manière régulière pour pouvoir répondre dans des délais raisonnables.**



# Annexe 1 - Fiche individuelle de santé

Veillez écrire en imprimé ! Merci !

## 1. Le participant

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom du chef de famille : .....

Adresse : .....

Tél Privé : ..... Tél Travail ou GSM : .....

## 2. Lieux de vie

Personne à contacter en cas d'urgence pendant le stage :

1. Nom : ..... Tél : ..... Lien avec l'enfant : .....

2. Nom : ..... Tél : ..... Lien avec l'enfant : .....

Etablissement scolaire : ..... Année scolaire : .....

## 3. Sommeil/repas

Pour les moins de 6 ans, fait-il/elle la sieste l'après-midi ?  Oui  Non

A-t-il/elle un régime alimentaire particulier à suivre ?  Oui  Non Lesquels?

.....  
.....  
.....

## 4. Santé

Nom du médecin traitant et téléphone : .....Groupe sanguin : .....

A-t-il/elle subi une **maladie ou intervention grave** ?  Oui  Non Laquelle? .....

Souffre-t-il/elle d'une **maladie chronique** ?  Oui  Non Laquelle? .....

Est-il/elle sous traitement pour cette maladie chronique ?

Oui  Non Quel est-il ? .....

Est-il/elle **allergique** à certains **médicaments** ? Lesquels ? .....

Est-il/elle **allergique** à certains **aliments** ? Lesquels ? .....

Est-il/elle **allergique** à autre chose ? .....

A-t-il/elle été vacciné(e) contre le tétanos ?  Oui  Non

Date de la 1<sup>ère</sup> injection : ..... Date du dernier rappel : .....

Avez-vous des remarques à formuler concernant la santé de votre enfant ? (Diabète, épilepsie, asthme, ...)

.....

.....

.....

.....

.....

## Annexe 2 - Fiche d'inscription

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance: .....

Adresse : .....

Téléphone des parents : ..... GSM .....

*J'inscris mon enfant au(x) stage(s) suivant(s)*

*Semaine 1 (les 1, 2 et 3 juillet)* → 18€

*Semaine 2 (du 6 au 10 juillet)* → 30€

*Semaine 3 (du 13 au 17 juillet)* → 30€

*Semaine 4 (Du 22 au 24 juillet)* → 18€

*Semaine 5 (du 27 au 31 juillet)* → 30€

*Semaine 6 (du 3 au 7 août)* → 30€

*Semaine 7 (du 10 au 14 août)* → 30€

Téléphone de la personne responsable en cas d'absence des parents :

*Nom et Prénom* : ..... *Tel* : .....

J'aurai besoin des services de garderie

*Le matin*                       *OUI*       *NON*

*Estimation de l'heure d'arrivée* : .....

*Le soir*                       *OUI*       *NON*

*Estimation de l'heure de départ* : .....

*Fait à* ..... *le* .....

*Signature* :

## Annexe 3 - Autorisations parentales

1.  Autorise mon fils/ma fille à quitter le stage seul(e) pour rentrer directement à notre domicile ou au domicile de (nom + lien de parenté éventuel)

.....dont l'adresse est la suivante :

.....

Cette autorisation est valable pour (préciser la durée, la date ...)

.....

2.  Autorise Monsieur/Madame (nom + prénom + adresse)

.....

.....

A reprendre mon enfant à la fin de la journée. Cette autorisation est valable pour (préciser la durée, la date ...)

.....

3.  Autorise  n'autorise pas

Le service accueil extrascolaire à utiliser, dans le cadre pédagogique, des photos de votre enfant prises au cours des activités.

4.  Autorise  n'autorise pas

Le service accueil extrascolaire à diffuser, dans le cadre pédagogique, des photos de votre enfant prises au cours des activités sur notre page Facebook ATL Erquelinnes

J'accepte que le service ATL de l'administration communale traite les données mentionnées dans le présent formulaire dans le respect du RGPD (règlement général sur la protection des données de l'UE) et dans l'objectif du bien-être de mon enfant.

Nom du signataire et fonction (parent, tuteur ...) .....

Date de signature : .....

Signature :

## Annexe 4 - Attestations et engagements des parents

Je soussigné(e) ....., parent de  
..... atteste que tous les renseignements  
fournis à l'Administration communale concernant mon enfant dans le cadre de sa participation  
aux stages été-jeunes 2020 sont exacts.

Je m'engage à communiquer TOUT changement aux responsables des stages (changement de  
coordonnées, de situation familiale ...)

Je m'engage à faire preuve de transparence quant à l'état de santé de mon enfant.

Je m'engage à respecter TOUTES les mesures mises en place pour éviter la propagation du  
coronavirus. Je m'engage à respecter les gestes barrières.

J'atteste avoir pris connaissance du dossier concernant les stages été-jeunes 2020 et  
m'engage à mettre tout en œuvre pour respecter les règles mises en place.

Fait à ..... le .....

Signature :

## Annexe 5 - Attestations Employeurs

à compléter **UNIQUEMENT** si l'enfant vient en garderie avant et/ou après les heures de stages.

Cette attestation concerne l'inscription de

.....  
.....

(nom + prénom du/des enfants)

### PARENT 1

Je soussigné..... responsable de

.....  
.....

(nom et adresse de la société), atteste par la présente que Madame/Monsieur

.....(NOM + Prénom)

domiciliée(e) .....

est occupé(e) au sein de notre entreprise.

J'atteste par la présente qu'il/elle a donc besoin des garderies organisées avant et après les stages d'été 2020.

Cette attestation vaut pour la/les semaine(s) suivante(s) :

.....  
.....  
.....  
.....

Certifié sincère et véritable.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet :

## Annexe 5 - Attestations Employeurs

à compléter **UNIQUEMENT** si l'enfant vient en garderie avant et/ou après les heures de stages.

Cette attestation concerne l'inscription de

.....  
.....

(nom + prénom du/des enfants)

### PARENT 2

Je soussigné..... responsable de

.....  
.....

(nom et adresse de la société), atteste par la présente que Madame/Monsieur

.....(NOM + Prénom)

domiciliée(e) .....

est occupé(e) au sein de notre entreprise.

J'atteste par la présente qu'il/elle a donc besoin des garderies organisées avant et après les stages d'été 2020.

Cette attestation vaut pour la/les semaine(s) suivante(s) :

.....  
.....  
.....  
.....

Certifié sincère et véritable.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet :